

Prix de l'Innovation en Management Juridique 2025 • 13^{ème} édition

Ce dossier est à renvoyer par courriel à ariane@village-justice.com
ou par courrier à
LEGI TEAM - 198 avenue de Verdun - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
au plus tard le 8 septembre 2025 à 23h59

CONTACT :

Ariane MALMANCHE
LEGI TEAM
Responsable Communication et Événementiel
06 15 41 27 55

VOS COORDONNÉES*

Merci de préciser ici les informations concernant la ou les personnes référentes du projet présenté, ainsi que celle(s) qui sera(ont), le cas échéant, amenée(s) à présenter le projet en tant que finaliste (3 personnes maximum). Tous les champs sont obligatoires.

Nom et prénom :

Fonction :

Société :

Mail professionnel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

* Mentions RGPD

Les données collectées via ce questionnaire ne sont stockées et traitées que dans le cadre de l'organisation et du suivi du Prix (invitations aux prochaines éditions, propositions d'interview, etc.). Ces données ne sont accessibles qu'à l'équipe organisatrice (Équipe d'organisation du Prix et Rédaction de LEGI TEAM) et dans une limite de 5 ans après la candidature retenue. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données par courriel à vieprivee@legiteam.fr. Pour en savoir plus sur le RGPD chez LEGI TEAM (organisatrice du Prix), rdv [ici](https://www.ici.fr).

Merci de compléter chacune des rubriques de ce document, de remplir l'acte officiel de candidature et de renvoyer le dossier complet par courriel à ariane@village-justice.com pour le vendredi 11 juillet 2025 au plus tard.

I. VOTRE DIRECTION JURIDIQUE ET VOTRE ENTREPRISE

1. Présentez votre entreprise (secteur d'activité, effectifs, année de création, etc.) en 4 lignes maximum.

2. Votre entreprise est de dimension :

Nationale

Internationale

Filiale d'un groupe international

3. Quel est l'effectif de votre direction juridique en France (en nombre de salarié(e)s) ?

4. Présentez brièvement les membres de l'équipe projet (prénom, nom, fonction).

Les questions suivantes ont pour but de présenter le projet innovant que vous souhaitez promouvoir, de le soumettre au jury et de rédiger la présentation faite sur nos médias.

II. VOTRE PROJET

1. Donnez un titre (slogan) à votre projet (10 mots grand maximum)

2. Quels sont les domaines concernés par votre innovation ? (plusieurs réponses possibles)

Pilotage de l'activité de la Direction Juridique

Knowledge Management

Communication / Legal Design

Contract Management

Communication Interne

Formation / Sensibilisation

Communication Externe

Conformité / Compliance

Organisation de la fonction juridique

RSE / QVCT

Autre – Précisez :

Digitalisation

3. Pour résoudre quelle(s) difficulté(s) avez-vous imaginé votre projet ? (10 lignes maximum)

4. Quelle est la solution apportée par votre innovation ? (10 lignes maximum)

5. Quelle est la proposition de valeur (bénéfices attendus/constatés pour votre direction juridique et les personnes auxquelles elle s'adresse) ? (10 lignes maximum)

7. Quelle a été la durée de mise en place du projet (en nombre de mois) ?

8. Combien de personnes ont participé à sa réalisation ? (le cas échéant, préciser interne/externe)

9. Un budget spécifique a t-il été alloué pour ce projet ? *

Non

Oui, si oui, quel a été le budget global :

10. Avez-vous eu recours à un ou des prestataires externes pour mettre en place votre projet ?

Non

Oui, si oui, le(s)quel(s) et dans quelle mesure ?

11. Souhaitez-vous nous communiquer d'autres informations sur votre projet ? (10 lignes maximum)

* Données partagées avec les membres du jury, mais non rendues publiques

III. RAPPEL DES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PRIX

Le Prix du Jury : 5 à 6 directions juridiques seront sélectionnées par le Comité de sélection du *Village de la Justice*. Ces directions finalistes présenteront leur innovation, en présentiel¹, pendant 30 minutes (15 minutes de présentation, 15 minutes de questions avec le Jury) **le 2 octobre 2025** (heure de passage exacte à confirmer), devant un jury composé de directeurs juridiques et de professionnels du conseil. Le jury est présidé et animé par un membre de la Rédaction du *Village de la Justice*. Le but est de présenter en détail la genèse et les bénéfices de votre innovation.

Le Jury se réunira ensuite à huis-clos pour décerner le « **Prix du Jury** ». Le nom de l'équipe lauréate sera tenu secret jusqu'à la remise des Prix lors des **Rendez-vous Transformations du Droit** (25 et 26 novembre 2025).

Le Prix du Public : les directions juridiques finalistes pitcheront devant le public des **Rendez-vous Transformations du Droit** (25 et 26 novembre 2025) qui votera en direct pour désigner le lauréat. Le « **Prix du Public** » sera également remis lors des **Rendez-vous Transformations du Droit** (25 et 26 novembre 2025).

Le Prix du Village de la Justice : À l'occasion de la journée du Grand Oral en octobre 2025, chaque équipe sera filmée dans le but de produire une vidéo de 3 à 5 mins. Ces vidéos seront publiées au cours de l'automne 2025 sur le site www.innovation-juridique.eu, afin de permettre le vote en ligne des internautes. Le projet ayant obtenu le plus grand nombre de votes en ligne se verra attribué le « **Prix du Village de la Justice** » lors des **Rendez-vous Transformations du Droit**.

¹ Le Grand Oral se fera en présentiel, sauf circonstances exceptionnelles (grèves des transports, mesures administratives restreignant les déplacements, conditions météorologiques exceptionnelles, etc.). Les auditions se feraient alors au cours d'un visio-événement dédié et organisé par LEGI TEAM.

IV. CANDIDATURE AU 13^{ÈME} PRIX DE L'INNOVATION EN MANAGEMENT JURIDIQUE

J'ai pris connaissance du Règlement du 13^{ème} Prix de l'Innovation en Management Juridique organisé par le *Village de la Justice* ci-annexé.

Si nous sommes sélectionnés, j'accepte que le projet soit présenté sur le site www.innovation-juridique.eu comme « Projet finaliste » pendant au moins 1 an, à compter du 3 octobre 2025 (les informations pourront ensuite être retirées sur simple demande par courriel à prix-juristes@legiteam.fr).

Je consens par la présente candidature, à l'utilisation du logo de l'entreprise dans laquelle j'exerce mes activités, ainsi qu'à celle des photos et vidéos des membres de l'entreprise présentant l'innovation (3 personnes maximum).

Si nous sommes sélectionnés, je m'engage à ce que notre direction juridique soit présente pour le Grand Oral devant le jury, ainsi que pour le pitch en direct et la remise des Prix aux Rendez-vous Transformations du Droit à Paris². Je reconnais avoir été informé(e) que l'absence d'un représentant de notre équipe interne à ces événements est susceptible de disqualifier le projet.

Je m'engage à répondre dans un délai raisonnable aux sollicitations de l'équipe LEGI TEAM en vue de l'élaboration des contenus éditoriaux (articles, vidéos, etc.) permettant de faire vivre le Prix de l'Innovation en Management Juridique durant et après l'événement (par ex. : retours d'expérience sur la préparation au prix, sur le déroulement de l'événement, informations sur d'éventuelles collaborations nées à l'occasion du prix, sur l'innovation juridique en général, etc.).

Date, nom et signature :

² La remise des prix se fera en présentiel, si le contexte général permet de tels déplacements. En cas de circonstances exceptionnelles (grèves des transports, mesures sanitaires restreignant les déplacements, conditions météorologiques exceptionnelles, etc.), l'annonce des lauréats se fera lors d'un visio-événement dédié et organisé par LEGI TEAM.

ANNEXE

RÈGLEMENT DU 14^{ÈME} PRIX DE L'INNOVATION EN MANAGEMENT JURIDIQUE DES DIRECTIONS JURIDIQUES ORGANISÉ PAR LEGI TEAM - VILLAGE DE LA JUSTICE

Fait le 27 mai 2025 à Issy-les-Moulineaux

Article 1 – Organisation du 1^{ère} Prix de l'Innovation en Management Juridique

Le Prix de l'Innovation en Management Juridique des directions juridiques est organisé par le *Village de la Justice*, www.village-justice.com, site Internet notamment dédié aux professionnels du droit et aux acteurs de l'écosystème juridique. Il a pour vocation de fournir des informations et des services concernant le management et les métiers du droit.

Le *Village de la Justice* est édité par la société LEGI TEAM, dont le siège social est situé 198 avenue de Verdun – 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Article 2 – Définition du Prix de l'Innovation en Management Juridique des directions juridiques

La définition de l'innovation en management juridique retenue pour le Prix du Village de la Justice est la création d'outils, de méthodes de travail, de services, de process permettant d'améliorer le management de la direction juridique.

Il peut s'agir d'innovation dans les domaines suivants : communication interne ou externe, *knowledge management*, compliance / conformité, formation, gestion et organisation de la direction juridique (budget, temps, risques, performances...).

L'objectif du Prix de l'Innovation en Management Juridique des directions juridiques est de mettre en lumière, de valoriser, de partager et de récompenser les innovations des directions juridiques en attribuant 3 prix chaque année :

- Le Prix du Jury
- Le Prix du Public
- Le Prix du Village de la Justice

Article 3 – Déroulement du 13^{ème} Prix de l'Innovation en Management Juridique des directions juridiques

Le Prix se déroule en 4 temps.

1^{ère} phase : la sélection des dossiers

Les candidatures sont ouvertes du 1^{er} juin au 8 septembre 2025.

Le dossier de candidature est disponible sur le site consacré au Prix de l'Innovation des directions juridiques : www.innovation-juridique.eu/Directions-Juridiques.

Il doit être complété et renvoyé avant le 8 septembre à 23h59 par e-mail à ariane@village-justice.com ou par courrier à LEGI TEAM, 198 avenue de Verdun – 92130 ISSY LES MOULINEAUX, à l'attention d'Ariane Malmanche. Tout dossier incomplet, illisible ou insuffisamment détaillé sera refusé.

Un e-mail de confirmation est envoyé à la réception du dossier.

Une fois les candidatures closes, 6 dossiers maximum sont sélectionnés par le Comité de sélection du *Village de la Justice*.

Les résultats de la sélection sont communiqués par e-mail dans un délai de 15 jours maximum suivant la clôture des candidatures.

2^{ème} phase : le Grand oral des finalistes

Le Jury, composé essentiellement de directeurs juridiques et de professionnels liés à l'innovation juridique, est présidé et animé par la Rédaction du *Village de la Justice*. Il se réunira le 2 octobre 2025 à Paris pour auditionner les finalistes lors d'un Grand Oral (événement non ouvert au public).

Le Grand Oral a pour objectif de présenter en détail l'innovation, sa genèse et ses bénéfices, ainsi que de permettre au Jury de poser des questions et de l'évaluer en se fondant notamment sur les critères suivants : cohérence entre les besoins initiaux et le projet mis en place, caractère innovant du projet, bénéfices pour le management de la direction juridique, impacts sur l'image et le positionnement de la direction juridique, bénéfices pour l'entreprise, qualité de la présentation orale.

La durée de l'oral est fixée à 30 minutes (15 minutes de présentation + 15 minutes de questions). À l'issue de l'oral devant le jury, les candidats sont filmés afin de produire la vidéo nécessaire au vote en ligne. Ce tournage dure environ 20 minutes.

À l'issue de la journée, le Jury délibère à huis-clos et attribue le Prix du Jury. Le nom du gagnant du Prix du Jury n'est divulgué qu'à l'occasion de la remise des prix lors des Rendez-vous Transformations du droit (26 et 27 novembre 2025) co-organisés par LEGI TEAM.

Le Jury peut, s'il le souhaite, attribuer une mention spéciale à l'une des équipes finalistes, qui ne remplit pas les critères définis pour gagner le Prix du Jury, mais que ce dernier tient à récompenser pour la qualité de son projet.

3^{ème} phase : Prix du Village de la Justice

À l'issue d'une campagne de votes en ligne, qui a l'automne 2025, le Prix du Village de la Justice est décerné à l'équipe finaliste ayant remporté le plus de votes.

Le nom du gagnant du Prix du Village de la Justice sera annoncé lors d'une conférence consacrée à l'Innovation des Directions Juridiques lors des Rendez-vous Transformations du droit.

Afin de permettre aux internautes de voter, chaque finaliste dispose d'une page de présentation sur le site www.innovation-juridique.eu/Directions-Juridiques.

Cette page comprend une courte présentation écrite de l'innovation, ainsi que d'une vidéo de trois à cinq minutes environ. Cette dernière sera réalisée lors du Grand Oral.

4^{ème} phase : Attribution du Prix du Public

Le Prix du public est attribué lors des Rendez-vous Transformations du droit co-organisés par LEGI TEAM en les 25 et 26 novembre 2025, à l'issue d'un vote en direct du public participant à l'événement

et après avoir entendu les finalistes pitcher leur innovation en direct.

Article 4 – Condition de participation au Prix de l'innovation en management juridique

La participation au Prix implique l'adhésion et le respect du règlement.

Pour postuler au Prix de l'Innovation en Management Juridique, la direction juridique doit appartenir à une entreprise ayant son siège social en France, sauf admission exceptionnelle par le Comité de sélection du Prix de l'Innovation en Management Juridique.

Une direction juridique finaliste ne peut pas représenter la même innovation lors d'une édition ultérieure du Prix.

Les finalistes doivent impérativement être présents lors de la journée de Grand Oral et aux Rendez-vous Transformations du droit. Toute absence non justifiée par la force majeure exclura de plein droit l'équipe des équipes finalistes et/ou lauréates.

Article 5 – Communication relatives aux finalistes

Les finalistes acceptent que leurs projets soient présentés sur le site www.innovation-juridique.eu comme « Projet finaliste » pendant au moins 1 an à compter du 3 octobre 2025. Ils pourront ensuite être retirés sur simple demande par courriel à prix-juristes@legiteam.fr.

Les finalistes acceptent que le logo leur entreprise, les photos et vidéos des membres de l'entreprise présentant l'innovation (3 personnes maximum) soient reproduits.